

Éditorial/Editorial

L'association canadienne des infirmières et infirmiers en sidologie (CANAC/ACIIS) est un organisme national ayant pour mission de promouvoir le développement des soins infirmiers dans le domaine du VIH/sida. À cet égard elle a aussi comme mandat de prendre position face aux enjeux qui concernent la santé, les droits et la dignité des personnes vivant avec le VIH/sida. En mars dernier, plus de 170 délégués étaient présents à Montréal pour prendre part à la 19^{ème} conférence annuelle de cette association qui visait à rassembler les professionnels de la santé, les intervenants communautaires ainsi que les chercheurs, autour du thème suivant : Prévention, dépistage, traitement du VIH : droits et inégalités. Cet évènement avait donc pour but de mobiliser ces divers acteurs et de les encourager à réfléchir collectivement à la question des droits et des inégalités en lien avec la prévention, le dépistage et le traitement du VIH. Par conséquent, il fallait appréhender cette question en considérant la prévention, le dépistage et le traitement du VIH comme des pistes d'action où de graves inégalités persistent – ces inégalités ont un impact significatif sur la santé des populations avec lesquelles les infirmières et les infirmiers travaillent sur une base quotidienne.

Tout au long de la conférence, la question des droits et des inégalités était au cœur des séances plénières et des exposés oraux alors que diverses problématiques au regard de la santé, des droits et de la dignité des personnes vivant avec le VIH/sida étaient exposées, puis débattues. Ces problématiques complexes s'articulaient suivant les axes suivants : criminalisation des personnes vivant avec le VIH/sida; survie des programmes de réduction des méfaits dans un contexte politique hostile; mise en place de politiques en matière de dépistage obligatoire et répercussions sur les nouveaux immigrants; parcours difficile, voire hasardeux, des demandeurs (séropositifs) d'asile au Canada; manques à gagner pour répondre aux besoins des populations dites « marginalisées » en ce qui a trait à la prévention, au dépistage et au traitement du VIH; vulnérabilité de certains groupes qui, années après années, sont affectés de façon disproportionnée par le VIH; impacts de la stigmatisation et de la discrimination sur le quotidien des personnes vivant avec le VIH/sida; défis auxquels doivent faire face les personnes vivant avec le VIH/sida dans certaines communautés (ex : communautés rurales, populations incarcérées).

Le thème de cette conférence faisait appel au mandat social de la profession infirmière et, plus particulièrement, au fait que les infirmières et les infirmiers doivent se tenir au courant des aspects relatifs aux principes de justice sociale touchant la santé et le bien-être des personnes et

des populations. En tant que présidente de la conférence, je suis d'avis que le contenu de cette conférence mettait en lumière des enjeux spécifiques au domaine du VIH et s'attardait à des problématiques qui ne peuvent être ignorées dans le contexte actuel. Dans un effort collectif, il nous faut réfléchir et agir pour préserver et, dans bien des cas, instaurer un environnement où il est possible de prévenir, de dépister et de traiter dans le respect des droits tout en continuant d'exiger une plus grande équité au sein même des systèmes et des structures sociales. Qu'on se le tienne pour dit, cet effort collectif est non seulement une activité fondamentale mais une obligation professionnelle qui s'impose aux infirmières et aux infirmiers étant donné leur connaissance des enjeux actuels en matière de VIH/sida et leurs rapports avec des populations victimes de pratiques qui ne respectent pas les principes de justice sociale.

Marilou Gagnon
Professeure adjointe
École des sciences infirmières
Faculté des sciences de la santé
Université d'Ottawa
Ottawa, Canada